



ANNEXE 8

Proposal for Cafetaria

The other European schools in Brussels propose a cafeteria service to their students.

Given the arrival of the SEC 7 next year, creating a cafeteria could offer the following advantages and not exhaustive: a socialization space for students, a space in case of bad weather, help meet the problem of space for tartinistes, ...

The cafeteria can also generate more security by keeping the upper secondary students in school rather than outside while reducing risk possible burden on communities.

Vote to allocate part of the excesses to a cafeteria in September 2016:

Principle : “The GA agrees that the APEEE may provision part of the profit resulting from the 2014-2015 financial year with a view to the potential launch of a cafeteria in the next academic school year.”

If yes, 2 options:

1. Cafetaria is an extension of the Canteen:

“The GA agrees that the cafeteria should be treated as an extension of the canteen service”

OR

2. Cafetaria is a new service: Reserve to finance investment:

“The GA agrees that the cafeteria should be launched as a new service

Proposition Cafétaria

Les autres écoles européennes de Bruxelles offrent une cafeteria à leurs élèves.

Compte tenu de l'arrivée des SEC7 l'année prochaine, la création d'une cafeteria pourrait offrir les avantages suivants et non exhaustifs : un espace de socialisation aux élèves, un espace en cas de mauvais temps, aider à répondre à la problématique de l'espace pour les tartinistes, ...

La cafeteria peut aussi générer plus de sécurité en gardant les étudiants de secondaire supérieur dans l'école plutôt à qu'à l'extérieur tout réduisant un risque de nuisance possible pour les riverains.

Vote pour affecter une partie des excédents à une cafeteria en septembre 2016 :

Principe : « L'Assemblée Générale marque son accord pour que l'APEEE puisse provisionner une partie du résultat positif de l'exercice 2014-2015 en vue du lancement potentiel d'une cafeteria durant la prochaine année académique scolaire. »

Si oui, 2 options :

1. La cafeteria est une extension de la cantine:

«L'AG accepte que la cafétéria devrait être traitée comme une extension du service de cantine”

OU

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles IV AISBL

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl

Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl

Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl

Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl

Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV AISBL

Asociația de părinți elevilor de la Școala Europeană de Bruxelles IV AISBL



2. La cafeteria est un nouveau service: décide d'une réserve pour financer l'investissement:
«L'AG convient que la cafétéria devrait être lancé comme un nouveau service »